

COMMUNAUTE BRAY-EAWY

Procès-Verbal du Conseil Communautaire 1^{er} mars 2017 – 18H30

L'an deux mille dix-sept, le 1^{er} mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la **Communauté Bray-Eawy** s'est réuni à la Salle des Fêtes de Bully, sous la présidence de Monsieur Nicolas BERTRAND.

Commune	Nom	Prénom		Présent	Exc./Abs.	Pouvoir
ARDOUVAL	SANSON	François	T		X	
	FRANÇOIS	Isabelle	S		X	
AUVILLIERS	DESTOOP	Jean Marie	T	X		
	HENRIET	Frédérique	S			
BELLENCOMBRE	PREVOST	Thierry	T	X		
	VASSELIN	Michaele	S			
BOSC-BERENGER	PREZOT	Véronique	T	X		
	GRENIER	Alain	S			
BOSC-MESNIL	BATTEMENT	François	T	X		
	VAN DE STEENE	Pascal	S			
BOUELLES	COBERT	Gilles	T	X		
	LENORMAND	Achille	S			
BRADIANCOURT	ROUSSELIN	Romain	T	X		P
	RENAULT	Hervé	S			
BULLY	KROPFELD	Hervé	T	X		
	GROMARD	Gérard	T	X		
CALLENGEVILLE	PELTIER	Philippe	T	X		
	MICHEL	Jean	S			
CRITOT	RENAULT	Rémy	T		X	à M.Rousselin
	CAZAILLON	Eric	S			
ESCLAVELLES	VIEUXBLED	André	T	X		
	GUEVILLE	Denis	S			
FESQUES	LUCAS	Guy	T		X	
	BERTHE	Maurice	S			
FLAMETS-FRETILS	MINEL	Jean	T	X		
	BAJARD	Michel	S			
FONTAINE-EN-BRAY	PADE	Isabelle	T	X		
	BASQUE	Christian	S			
FRESLES	LEVEQUE	Patrick	T	X		
	LEVON	Sylvain	S			
GRAVAL	DESREUMAUX	Laurence	T	X		
	BOURGUIGNON	Xavier	S			
LA CRIQUE	VACHER	Jacques	T	X		
	GOSSELIN	Patrick	S			
LES GRANDES-VENTES	BOCANDE	Annick	T		X	à M. Bertrand
	BERTRAND	Nicolas	T	X		P
	PREVOST	Edwige	T	X		
	HOUSARD	Serge	T	X		
LES VENTES-SAINT-REMY	LOURETTE	Patrick	T	X		
	TROUPLIN	Alain	S			
LUCY	VIEUXBLED	Christophe	T	X		
	LERMECHAIN	Laurent	S			
MASSY	DUCLOS	Didier	T		X	
	ROCA	Jean Louis	S	X		
MATHONVILLE	GUERARD	Patrick	T	X		
	BEAUVAIS	Bernard	S			
MAUCOMBLE	BACHELOT	Léon	T	X		
	LORMIER	Jean Claude	S			
MENONVAL	DEHEDIN	Michel	T	X		
	BONNET DE VALLEVILLE	Gérard	S			
MESNIERES EN BRAY	MINEL	Dany	T		X	à Mme Cauvet
	CAUVET	Brigitte	T	X		P
MESNIL-FOLLEMPRISE	BATTEMENT	Eric	T	X		
	SECRET	François	S			
MONTEROLIER	LORAND PASQUIER	Yvette	T	X		
	LEGER	Yvon	S			
MORTEMER	VAN HULLE	Daniel	T	X		
	LEFEBVRE	Hervé	S			
NESLE-HODENG	PORTIER	Christian	T	X		
	GALLAIS	Claude	S			
NEUFBOSC	LELEU	Pierrick	T		X	
	PAYEN	Edwige	S		X	
NEUFCHATEL-EN-BRAY	LEFRANÇOIS	Xavier	T	X		
	LE JUEZ	Raymonde	T	X		

	DUVAL	Bernard	T	X		
	VARLET	Danièle	T		X	à Mme Dupuis
	BEUZELIN	Gilbert	T	X		
	DUPUIS	Arlette	T	X		P
	CLAEYS	Dominique	T	X		
	DUVIVIER	Nathalie	T	X		
	TROUDE	Michel	T	X		
	LEFEBVRE	Nathalie	T	X		
	LABBE	Daniel	T	X		
NEUVILLE-FERRIERES	THULLIEZ	Gérard	T	X		
	GUERARD	Hervé	S			
POMMEREVAL	TOURNEUR	Sophie	T	X		
	DECORDE	Thierry	S			
QUIEVRECOURT	CHEMIN	Philippe	T		X	
	DROUET	Michel	S	X		
ROCQUEMONT	LEFEBVRE	Christian	T	X		
	GAUTHIER	Jean-Pierre	S			
ROSAY	LAGNEL	Hervé	T	X		
	LETEURTRE	Lydie	S			
SAINT GERMAIN SUR EALUNE	CREVEL	Yves	T	X		
	VERHAEGEN	Caroline	S			
SAINT MARTIN L'HORTHIER	BEAUVAIL	Manuel	T	X		
	LEROUX	Franck	S			
SAINT MARTIN OSMONVILLE	HAIMONET	Carole	T		X	à M. Cheval
	CHEVAL	Serge	T	X		P
SAINT SAIRE	DUVAL	Maryse	T	X		
	LAHAYE	Michel	S			
SAINTE BEUVE EN RIVIERE	BRUCHET	Bernard	T	X		
	AUGUSTE	Claude	S			
SAINTE GENEVIEVE EN BRAY	GRESSIER	Robert	T	X		
	BOTTIN	Anthony	S			
SAINT-HELLIER	LUCAS	Alain	T	X		
	DUTOT	Myriam	S			
SAINT-SAËNS	HUCHER	Jacky	T	X		P
	BELLET	Michèle	T		X	à M. Hucher
	BENARD	Jean-Pierre	T	X		
	MOUSSE	Armelle	T	X		
	VIGNERON	Philippe	T		X	à M. Pruvost
	PRUVOST	Jean-Marc	T	X		P
SOMMERY	BÉRTRAND	Colette	T	X		
	MONNOYE	Jean-William	T	X		
VATIERVILLE	BENARD	Daniel	T	X		
	HEUDE	Micheline	S			

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 68

DELEGUES PRESENTS : 58

DELEGUES VOTANTS : 65

Rappel de l'ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 26 janvier 2017
- Informations et communications du Président
- Perspectives 2017
- Délibérations :
 - Abattements
 - Participation financière au Tour de Normandie
 - Période de déclaration de TVA
 - Modalités de droit à la formation des élus
 - Achats, fleurs, cadeaux
 - Délibérations liées au personnel
- Questions diverses

✘ Ajout de points supplémentaires à l'ordre du jour

Les membres du Conseil Communautaire autorisent à l'unanimité Monsieur Le Président à ajouter des points supplémentaires à l'ordre du jour du conseil du 1^{er} mars 2017 :

- *Création d'un poste de chargé de communication*
- *Convention de mise à disposition de personnel pour la redevance incitative*
- *Autorisation de signature de la convention TEPCV*

✘ Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 26 janvier 2017

Monsieur Gérard THULLIEZ prend la parole pour informer l'Assemblée qu'un recours gracieux a été déposé et souhaite que ce recours soit indiqué au compte-rendu du Conseil

Monsieur le Président indique que le compte-rendu est le reflet du précédent Conseil et que par conséquent la mention du recours ne peut pas y être apposée.

Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 26 janvier 2017 est approuvé à la majorité par les membres du Conseil Communautaire.

Monsieur le Président indique avoir effectivement été destinataire d'un recours gracieux, recours porté par Messieurs Gérard THULLIEZ, Dany MINEL et Christian PORTIER et en prend acte.

Une copie a été transmise à Monsieur le Sous-Préfet. Un travail avec les services de la Sous-Préfecture est en cours pour voir rapidement la suite à donner.

Monsieur le Président rappelle également que les isoires et l'urne étaient en place et que le passage à l'isoloir a été proposé aux membres.

En tout état de cause, il indique qu'il serait temps de travailler pour les administrés.

Il conclut en précisant que s'il est nécessaire de voter à nouveau, une séance de vote sera réorganisée lors d'un Conseil Communautaire spécifique avec un seul point à l'ordre du jour.

Il faudra juste assumer la responsabilité d'un Conseil Communautaire qui pourrait durer entre 8 et 10 heures si le vote uninominal à bulletin secret est le mode de scrutin retenu.

Monsieur Gérard THULLIEZ répond alors qu'il n'a aucune leçon à recevoir et qu'il n'a jamais cessé de travailler.

Informations et communications du Président

Organigramme : en cours

Questionnaire : comme présenté en conseil du 26 janvier, un questionnaire a été rédigé afin de connaître l'avis des élus communautaires sur les compétences de la Communauté Bray-Eawy, l'envoi est prévu en fin de semaine.

Locaux : rassemblement des équipes à Neufchâtel en Bray : économies de frais, management, lisibilité, ...

- dès le 6 mars 2017 pour les agents situés sur le site de Maucomble (maintien d'une permanence 2 fois par semaine), sous-régies dans les 15 communes de l'ex-CCPB par les mairies pour un service de proximité auprès des administrés (vente des sacs) ;
- au cours du dernier trimestre pour les agents jeunesse (après l'ALSH de cet été et après les travaux du 2^{ème} étage).

Réunion de maison de santé Saint Saëns : jeudi 2 mars 2017 à Saint Saëns.

Prochain Conseil : 12 avril 2017 à 18H30 à Mathonville.

Groupe de travail centre aquatique : composé de membres du Conseil Communautaire et de 3 membres « extérieurs », premier groupe de travail prévu en mars.

Réunion technique CBE/Ville concernant le dossier piscine, 24 février 2017, en présence de l'architecte – fermeture piscine communale : 8/07/2017, objectif : ouverture nouvel équipement été 2019.

Courrier du 1^{er} février 2017 : ministre des sports vers sénatrice Agnès Canayer : dossier complet de demande de subvention dossier piscine et que nouvel examen CNDS lors du CA en novembre 2017.

Aujourd'hui : plan de financement :

1.6 M€ Département

1.6 M€ Région

18 000 € réserve parlementaire

Contrat de ruralité : 428 376 €

Total : 3 650 000 € de subvention – reste en négociation : Etat : au titre du CNDS, du Fonds de Soutien à l'Investissement Local et du Contrat de ruralité 2^{ème} tranche.

Analyse financière de la Communauté Bray-Eawy : un courrier à Madame la trésorière est en cours de rédaction.

TEPCV : dossier pour 10 vélos électriques et 2 kangoos électriques

Commission Culture à faire compléter par élus ex CCBE si volontaires

Distribution Bray-Eawy Infos n°1 : à partir de la semaine du 6 mars

Arrêté de subvention : Département : aménagement déchetterie de Neufchâtel : 67 460,45 €

Concernant les commissions, les comptes rendus seront envoyés aux membres de manière dématérialisée avant chaque Conseil Communautaire.

Madame DESREUMAUX souhaite savoir quel parlementaire a accordé une réserve parlementaire de 18 000 € pour la piscine. Réponse : Madame Marie Le Vern.

Perspectives 2017

Suite à la fusion, il n'y a pas de débat d'orientations budgétaires. Cependant, un document sur les perspectives budgétaires 2017 a été rédigé.

Suite à la présentation des perspectives budgétaires 2017, une question est posée sur le mode de calcul des taux moyens pondérés avec ou sans lissage.

La différence s'explique par le mode de calcul et les éléments pris en compte pour ce calcul ; d'un côté, il s'agit d'une moyenne pondérée prenant en compte les taux des communes et de l'autre ceux des communautés de communes. Ces chiffres nous ont été fournis par les services de l'Etat sans les formules.

✘ Abattements :

Suite à la commission Finances, l'attache des services fiscaux a été prise pour obtenir des simulations. Ces simulations sont très longues à obtenir (notamment à cause du nombre de communes et donc du nombre de systèmes d'abattement qui existent).

Conseil de la DGFIP : pour être le plus neutre possible au niveau des abattements et de ne pas alourdir la fiscalité au niveau des ménages, notamment pour les anciens du Pays Neufchâtelois, il nous est conseillé de ne pas délibérer sur les abattements. Ce seraient donc les abattements des communes qui s'appliqueraient en 2017 (systèmes qui existaient préalablement sur les 3 anciens territoires).

Dans tous les cas, même si la comcom délibère des abattements, ce sera bien sur la part des bases comcom, les abattements sur la part des bases communes sont délibérés par les communes.

Statu quo : pas de délibération

× Délibérations :

Participation au Tour de Normandie

Le Tour de Normandie passera par le Pays de Bray en mars prochain, Neufchâtel en Bray sera ville de départ.

Sur proposition unanime du bureau, les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité de participer au Tour de Normandie à hauteur de 3 000€ (budget total de 9 000 €). Cette participation sera versée à la Ville de Neufchâtel en Bray qui a conventionné avec l'organisation du Tour de Normandie.

Période de déclaration de TVA

Suite à la création de la Communauté Bray-Eawy et sur demande de la trésorerie,

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité de faire auprès de la Direction Générale des Finances Publiques, une demande d'assujettissement à la TVA pour les budgets annexes suivants :

- ✓ ZAE des Hayons, pour une périodicité trimestrielle
- ✓ Maison de Santé, pour une périodicité mensuelle
- ✓ ZA du Pucheuil, pour une périodicité mensuelle

Modalités de droit à la formation des élus

Conformément à l'article L. 2123-12 du CGCT, les élus ont des droits à la formation adaptée à leur fonction en fonction des compétences exercées par la Communauté de Communes.

Les crédits nécessaires doivent être prévus au budget.

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité:

- *D'autoriser la prise en charge, après accord préalable du Président, des dépenses liées aux formations des délégués titulaires.*
- *Ces dépenses seront payées directement par la collectivité, ou remboursées à chaque délégué titulaire sur présentation de justificatifs.*
- *Les frais de restauration, d'hébergement et de transport s'y rapportant seront également pris en charge par la collectivité sur présentation des factures ou de tickets,*
- *Les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6535 du Budget principal Bray-Eawy (pour un montant prévisionnel de 3700 €).*

La présente délibération reste en vigueur jusqu'au renouvellement de l'assemblée.

Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

Pour information le minimum « obligatoire » : 2% du montant maximum des indemnités des élus : soit : 3 613,55 €

Achats, fleurs, cadeaux

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité, Monsieur le Président à acheter et payer toutes factures de fleurs ou cadeaux (exemple : inhumations, départ de personnel, manifestations, etc...) qui seront imputées au compte 6232, dans la limite du montant inscrit au budget.

Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

✘ Délibérations liées au personnel :

Augmentation du temps de travail d'un poste non complet

La nouvelle Communauté Bray-Eawy nécessite une augmentation du temps de travail du poste à l'administration générale (secrétariat général, assistance de direction, ressources humaines) de 19H à 35H hebdomadaire.

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité d'augmenter le temps de travail du poste de secrétariat général, grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 35H.

Ils autorisent Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tout document pour mener à bien cette affaire.

Création d'un poste de responsable juridique et marchés publics

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité le recrutement en contractuel d'un poste de rédacteur 2^{ème} classe à temps plein, pour une durée d'un an.

Les membres du Conseil Communautaire autorisent Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tout document pour mener à bien cette affaire.

Création d'un poste de communication

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité le recrutement en contractuel d'un poste à mi-temps, pour une durée d'un an.

Les membres du Conseil Communautaire autorisent Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tout document pour mener à bien cette affaire.

Mutualisation de services pour la compétence voirie

Dans l'attente des compétences définitives de la Communauté Bray-Eawy, notamment en ce qui concerne la compétence Voirie, il est proposé de signer avec une autre collectivité, une convention de mise à disposition de personnel pour exercer la compétence Voirie.

Les membres du Conseil Communautaire autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition de l'agent Voirie de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin dans l'attente de la décision quant à la compétence Voirie de la Communauté Bray-Eawy.

Mise à disposition de personnel pour la Redevance Incitative

Convention de mise à disposition de Peggy et Laurence auprès des Communautés de Communes Inter Caux Vexin et Terroir de Caux pour permettre la continuité du financement RI avec remboursement des frais.

Actualisation du tableau des effectifs

Suite aux différentes délibérations relatives au personnel, les membres du Conseil Communautaire autorisent à l'unanimité, Monsieur Le Président à actualiser le tableau des effectifs.

✘ Autre délibération

Signature de la convention TEPCV

Les membres du Conseil Communautaire autorisent à l'unanimité, Nicolas BERTRAND, Président de la Communauté Bray-Eawy à signer la convention Territoire à Energie Pour une Croissance Verte (TEPCV).

Il est convenu que chaque commune monte ses dossiers et la Communauté de Communes son dossier propre.

✕ Questions diverses

Madame Laurence DESREUMAUX demande comment le groupe de travail « Piscine » a été composé ? Il s'agit d'une décision du Président.

Un tableau prévisionnel des dates de réunions sera transmis aux membres par mail.

Monsieur BEAUVAL évoque le problème de la compétence voirie exercée par la Communauté de Communes qui ne serait pas compatible avec l'attribution du Département aux communes de subventions « voirie ». Un courrier a été transmis au Département, nous sommes dans l'attente de la réponse.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 19h45.